

Fixation charpente métallique



Ce mât est utilisé pour réaliser une installation de protection foudre de type « Fils tendus » (protection de type passive permettant de ne pas trop augmenter la surface de capture naturelle du bâtiment).

Le nombre et la hauteur des fils tendus doivent être déterminés selon la méthode dite de la sphère fictive telle qu'elle est définie dans la norme NF EN 62305-3 de décembre 2012, selon un rayon correspondant au niveau de protection à obtenir.

Le mât en acier inox permet de rehausser le fil tendu jusqu'à une hauteur de 2 mètres. Il peut être fixé à l'aide de l'intégralité des pattes de fixation de la gamme FRANKLIN France ainsi que les 2 modèles de trépied. Le cône de rejet d'eau (AFD5002CE) peut être adapté si besoin à la base du mât pour palier à tout souci d'étanchéité lors d'installation en traversée de toiture. Les conducteurs de type feuillard peuvent être fixés le long du mât par des colliers de serrage à vis inox non fournis.



Accessoires de fixation et serrage non fournis.

Caractéristiques

| | |
|------------------------|--|
| Référence : | AFC3002MR |
| Type d'installation : | Fil tendu |
| Montage : | Serrage avec système de fixation FRANKLIN France selon hauteur utile et résistance neige et vent. Mise en place du conducteur à l'aide des perçages au sommet de chaque mât. |
| Utilisation : | Permet de surélever un conducteur de type câblette ou trolley |
| Affichage : | - |
| Conducteurs : | - |
| Matériau : | Acier Inox |
| Dimensions : | 2000 x Ø48 mm |
| Poids : | 6,500 kg |
| Indice de protection : | - |

Franklin Technologie® - Une gamme complète de protections contre la foudre et les surtensions.
 Dans le cadre du développement continu de ses produits, Franklin France se réserve le droit d'en modifier les spécifications sans préavis.